

FASTENOPFERPOLITIQUE

promouvoir la paix | encourager le dialogue



thème central 3

Sommaire

1	INTRODUCTION	1
2	CONTEXTE ET CHAMP THEMATIQUE.....	1
2.1	Notions	1
2.2	Tâches à accomplir	2
2.3	Expérience de Fastenopfer en matière de promotion de la paix.....	4
2.4	Enseignements tirés de notre expérience	5
3	STRATEGIE ET PRIORITES	5
3.1	Positions de base de Fastenopfer	5
3.2	Approches de Fastenopfer	6
3.3	Procédure de Fastenopfer	7
3.4	Pôles prioritaires	9
3.4.1	« Working on conflict »	9
3.4.2	« Working in conflict ».....	9
4	DIRECTIVES DE MISE EN ŒUVRE.....	10
4.1	Promotion directe de la paix	11
4.2	Encourager la participation et la démocratie	11
4.3	Promouvoir le dialogue entre les religions et les confessions	11
4.4	Promouvoir l'accès aux ressources et leur préservation	11
4.5	Genre, thème transversal	12
	ANNEXE I : ANALYSE « DO NO HARM »	13
	Description.....	13
	Grille d'analyse Do no harm.....	13
	Transferts de ressources	13
	Messages implicites.....	14
	Application14	
	Déroulement.....	14
	ANNEXE II.....	16

1 Introduction

La promotion de la paix est une tâche de Fastenopfer (Action de Carême) qui découle de ses lignes directrices : « Un peu partout à travers le monde, des femmes et des hommes travaillent à instaurer la justice, la paix et la sauvegarde de la création. Avec Fastenopfer, service d'entraide d'Église, nous participons à ce mouvement de solidarité par fidélité au message de Jésus-Christ. » Le travail de Fastenopfer a pour cadre référentiel la doctrine sociale de l'Église qui fait de l'engagement en faveur d'une culture de la paix l'une de ses orientations principales. En 2003, Fastenopfer faisait de « Promouvoir la paix – encourager le dialogue » l'un de ses quatre thèmes centraux.

Cette politique guide notre façon d'aborder le sujet de la paix dans nos projets et nos programmes, nos relations publiques, ainsi que nos actions politiques et de plaidoyer (*Advocacy & Lobbying*) en matière de politique de développement (résumées sous le terme de plaidoyer).

Dans ce but, cette politique aborde les aspects suivants :

- Contexte et champ thématique
 - Notions
 - Tâches à accomplir
 - Expériences de Fastenopfer en matière de promotion de la paix
- Stratégie et priorités
 - Positions de base de Fastenopfer
 - Approches et procédures de Fastenopfer
 - Pôles prioritaires
- Directives de mise en oeuvre

La présente politique a été approuvée le 19 décembre 2006 par la Direction générale.

2 Contexte et champ thématique

2.1 Notions

Par paix, Fastenopfer entend la sauvegarde de la justice, le respect de la dignité de la personne humaine et l'absence de guerre et de violence. Fastenopfer part d'une conception positive de la paix qui, au-delà de la simple absence de guerre et de violence physique, englobe la justice sociale, la participation politique, l'égalité entre les sexes, l'État de droit et la sécurité de l'être humain.

Par promotion de la paix, Fastenopfer entend l'abolition des causes structurelles des conflits violents et, par conséquent, l'engagement pour la justice politique, sociale, culturelle et économique, base indispensable de la paix. En menant à terme sa politique de coopération au développement et de coopération pastorale, Fastenopfer s'attache à contribuer à l'élimination des causes des conflits et à exercer ainsi une influence préventive générale. Il entend aussi par promotion de la paix des activités et interventions

spécifiques qui visent un règlement pacifique des conflits (potentiellement) violents et la promotion de mécanismes non violents de résolution des conflits.

Par conflit, Fastenopfer entend un élément essentiel et inéluctable des processus de développement sociaux. L'intention de Fastenopfer n'est pas d'éviter les conflits, mais de promouvoir, au sein d'une société, des structures, des démarches et des mécanismes susceptibles de régler les conflits d'intérêts de façon pacifique et constructive. Ce n'est que lorsque les conflits dégénèrent en violence et affrontements que le potentiel de développement durable d'une société s'en trouve amoindri.

La promotion de la paix pratiquée par Fastenopfer a plusieurs sources :

- Il s'agit en premier lieu de la doctrine sociale de l'Église catholique, qui oriente le travail de Fastenopfer en matière de promotion de la paix et qui postule une notion positive de la paix. Dans les encycliques *Pacem in terris* (1963) et *Populorum Progressio* (1967), la paix est présentée comme étant indissociable du respect des droits humains et du développement. En effet, les atteintes aux droits humains et les grandes disparités économiques et sociales nationales et internationales excluent toute coexistence pacifique. La lutte contre la pauvreté et les inégalités favorise non seulement l'aisance matérielle, mais aussi l'épanouissement spirituel et moral, gage d'une paix digne de ce nom. En effet, la paix ne se borne pas à l'absence de guerre.
- Ensuite, différentes organisations qui ont élaboré et qui utilisent des politiques semblables sont des références importantes pour le travail de Fastenopfer en matière de promotion de la paix. Ces politiques se fondent sur une observation : dans les régions en conflit, les interventions visant à fournir une aide, même bien intentionnées, peuvent avoir des effets nuisibles tout à fait involontaires. Pour cette raison, des approches ont été conçues ces dernières années afin de réaliser des projets et des programmes dans des contextes conflictuels. Cette sensibilité aux conflits se définit comme étant la capacité d'une organisation à appréhender le contexte conflictuel dans lequel elle travaille, à comprendre les interactions entre ses programmes et projets et ce contexte et, sur la base de cette compréhension, à adopter des mesures susceptibles d'éviter les effets négatifs (qui aggravent le conflit) et, si possible, de favoriser les effets positifs (formes constructives et non violentes de résolution des conflits). Ces approches font de la sensibilité au conflit un thème transversal qui reçoit différentes désignations : « tolérance à la paix » (EPER), sensibilité aux conflits (Caritas) ou Conflict-Sensitive Programme Management (DDC).

2.2 Tâches à accomplir

La promotion de la paix a pris toute son importance à la fin de la Guerre froide lorsque, en dépit de l'aspiration universelle à un monde plus pacifique, l'on a assisté à une forte montée de la violence, avec des guerres (en République Démocratique du Congo et au Népal, p.ex.) ou des conflits violents nourris par les inégalités structurelles (au Brésil ou au Kenya, p.ex). Les conséquences en sont dramatiques : aggravation de la pauvreté, destruction du tissu social, population civile traumatisée, destruction des infrastructures et anéantissement des progrès réalisés au cours de décennies de projets de développement.

Auparavant, les belligérants étaient souvent des États, mais les conflits actuels mettent surtout aux prises des factions du même pays, même s'ils n'échappent pas entièrement à la logique géopolitique. En effet, tout conflit violent est le fruit de l'interaction complexe de plusieurs facteurs. L'accès à la terre et aux ressources naturelles, la déliquescence des

institutions publiques, le creusement des fossés au sein des communautés, la discrimination des minorités et l'accroissement des inégalités sociales et économiques au sein des nations et entre celles-ci sont des facteurs qui sont source de conflits. À la racine des conflits, l'on trouve aussi souvent la pauvreté. Les crashes financiers ou l'effondrement économique graduel peuvent accélérer l'écroulement des structures publiques et aggraver les conflits sociaux existants. Toutefois, l'on ne saurait jamais voir dans la pauvreté la seule cause de conflits violents. C'est en effet la coexistence de la pauvreté et de l'injustice, de l'inégalité des accès aux ressources, du manque de possibilités de participation à la vie politique et des attentes déçues qui peut aboutir à un conflit violent. Ce danger se trouve aggravé lorsque les causes énoncées se doublent de fossés régionaux, ethniques, sociaux ou religieux qu'elles peuvent même creuser davantage.

En réaction à l'évolution que nous esquissons ci-dessus, de nombreux organismes et de nombreuses organisations ont abordé le sujet.

- Le Département Fédéral des Affaires Etrangères (DFAE) a créé la Division Politique IV « Sécurité humaine » (DP IV) spécialisée dans la promotion de la paix. Les activités de promotion de la paix ont pour base légale la loi « sur des mesures de promotion civile de la paix et de renforcement des droits de l'homme » adoptée par le Parlement helvétique en 2002.
- La Direction du Développement et de la Coopération (DDC) a créé une section consacrée à la promotion de la paix, appelée COPRET (Conflict Prevention & Transformation).
- Appelée actuellement Swisspeace, la Fondation suisse pour la paix est née dans les années 90. Le Centre pour la promotion de la paix (KOFF) lui est rattaché ; sa mission est de favoriser l'échange et le dialogue entre les acteurs suisse, publiques et privés, de la promotion de la paix.
- En 2000, Caritas publie son ouvrage « Des alliances pour la paix » et devient la première organisation non gouvernementale suisse à en faire un axe de sa réflexion. Caritas et l'EPER ont chacune une cellule consacrée à la promotion de la paix, qui veille notamment à la sensibilité aux conflits de leurs programmes et projets.
- À l'étranger, mentionnons le Berghof Forschungszentrum für konstruktive Konfliktbearbeitung (Allemagne), International Alert (Grande-Bretagne) ou encore Collaborative Development Action CDA (États-Unis), inventeur de l'approche « Do no harm ».
- Par le biais du réseau catholique Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité (CIDSE), Fastenopfer prend part au débat international. Créé en 2001, le groupe de travail de la CIDSE sur la paix favorise notamment l'échange de connaissances et d'expériences entre les organisations membres.

Les effets dramatiques des conflits violents – dont souffrent particulièrement les groupes marginalisés – sont manifestes. Actuellement, l'on ne peut plus envisager de promouvoir la justice, les droits humains et le développement social sans y associer la recherche de la paix. Fastenopfer y voit une tâche importante, qu'il assume pleinement.

Dans des situations conflictuelles, les activités de promotion directe de la paix réalisées par Fastenopfer assistent les acteurs/actrices de la société civile recherchant une solution pacifique au conflit en renforçant leur statut social par rapport aux acteurs armés. C'est en effet la seule façon pour eux/elles d'être reconnu-e-s comme interlocuteurs/-trices

valables et de participer au processus de paix. La promotion indirecte de la paix passe elle par l'appui aux partenaires locaux dans leur quête de justice, de dignité et de développement durable.

Les activités de promotion de la paix de Fastenopfer englobent aussi la coopération avec d'autres œuvres d'entraide helvétiques dans le cadre de programmes financés en partie par le DFAE pour la promotion de la paix au Chiapas (Propaz), en Colombie (Suippcol) et au Guatemala (PPIxil). Conçue comme une alliance pour la paix, cette collaboration entre œuvres d'entraide et la DP IV du DFAE crée une synergie entre les Programmes Par Pays, ce qui renforce l'impact local. En outre, Fastenopfer échange régulièrement des informations avec les instances gouvernementales responsables de la promotion de la paix, soit directement, soit lors des journées organisées par le KOFF.

Grâce aux campagnes œcuméniques annuelles réalisées avec Pain pour le prochain, Fastenopfer sensibilise les paroisses et la population au sujet des atteintes aux droits humains et aux efforts de paix dans les pays du Sud (« Si tu veux la paix... » (1981), « La paix, un appel, un chemin... » (1982), « Justice, paix et sauvegarde de la création » (1989-1991) ou encore les campagnes sur les droits humains depuis début 2000).

Finalement, l'engagement en faveur de la paix et des droits humains dans les pays de concentration se fait par le truchement de la collaboration au sein des coordinations-pays en Suisse et, à l'échelon international, dans le cadre des groupes-pays de la CIDSE.

2.3 Expérience de Fastenopfer en matière de promotion de la paix

Ces dix dernières années, la plupart des pays de concentration de Fastenopfer ont vécu des conflits violents. La coopération au développement et la coopération pastorale n'aboutissant pas nécessairement à la paix, Fastenopfer a soutenu dernièrement de plus en plus de projets qui visaient explicitement la promotion de la paix. En voici quelques exemples :

- Dans le sud de la Colombie, des communautés indigènes ont déclaré la Finca La Maria zone de paix et d'autonomie. Leurs membres se forment aux questions des droits humains et la « guardia indígena » défend leur territoire avec des moyens non violents.
- Les indigènes du Guatemala pensent que leurs morts ne trouveront le repos que lorsqu'ils auront été inhumés selon une cérémonie traditionnelle. Pour faire toute la lumière sur la guerre civile et encourager le processus de paix, des organisations de défense des droits humains du Guatemala exhument les victimes de la guerre, en établissent l'identité et fournissent un encadrement psychosocial aux survivants.
- En Afrique du Sud, les Églises ont contribué, par le biais de la Commission Vérité et réconciliation et de la campagne du Jubilé, à faire toute la lumière sur les événements passés et se sont engagées pour que le tort fait aux victimes de l'apartheid soit réparé.
- Dans le diocèse de Nyeri au Kenya, des groupes ethniques divisés apprennent à résoudre leurs conflits de façon constructive et non violente grâce à la création de conseils de paix et au recours à des méthodes tant traditionnelles que nouvelles (jeux, danse, théâtre-action, etc.).
- À Carice, une contrée rurale de Haïti, les représentant-e-s de diverses organisations locales se sont uni-e-s pour chercher des mécanismes de réconciliation dans une commune déchirée par des conflits. La démarche de réflexion ainsi engagée a abouti à la création d'un centre qui mène des campagnes de sensibilisation pour

favoriser l'épanouissement de l'esprit communautaire et de la solidarité, dispose d'une cellule de résolution des conflits locaux et promeut finalement le développement communautaire en tirant profit des ressources et des potentialités locales.

2.4 Enseignements tirés de notre expérience

Voici les principaux enseignements tirés de notre expérience en matière de promotion de la paix :

- Les processus de paix sont durables lorsque les organisations de la société civile intéressées par la paix y sont associées. À cet effet, il est crucial que tous les secteurs intéressés par la paix forment des alliances. La paix ne peut être acquise uniquement d'en bas ou uniquement d'en haut, mais seulement ensemble.
- La concrétisation des droits humains et l'avènement d'une paix durable sont des démarches interdépendantes qui s'influencent réciproquement. Dès lors, la promotion des droits humains fait partie intégrante de tout processus de paix.
- La promotion de la paix commence déjà lorsque le conflit est déclaré et pas uniquement au moment où le traité de paix est conclu. En outre, elle ne s'achève pas non plus à ce moment là.
- Il est important d'analyser les idées et les objectifs des organisations, car elles prennent elles-mêmes souvent part aux conflits dans un contexte conflictuel.
- Dans de nombreuses guerres, la lutte contre le pillage des ressources naturelles est une mesure décisive de promotion de la paix. En effet, ces ressources permettent aux belligérants d'alimenter leur force de frappe et leur puissance. Dans un tel contexte, des activités de plaidoyer, de sensibilisation et de relations publiques nationales et internationales doivent faire partie intégrante de tout programme de paix.
- Il faut identifier les potentiels de promotion de la paix propres aux femmes et soutenir celles-ci dans leurs activités de promotion de la paix.

3 Stratégie et priorités

3.1 Positions de base de Fastenopfer

Conception positive de la paix : Fastenopfer adhère à une conception positive de la paix¹, qui englobe non seulement l'absence de la violence directe mais aussi l'élimination des causes structurelles des conflits, comme l'injustice sociale, l'exclusion de la vie politique, etc. Les aspects concrets d'une vision positive de la paix peuvent varier d'un contexte à l'autre et sont régulièrement négociés par la société. Cette vision positive suppose un développement social dynamique dans lequel toutes les parties prenantes respectent la dignité de la personne humaine et abordent les conflits sociaux de façon positive. Fastenopfer aspire à une société capable de gérer de façon pacifique ses conflits internes et externes et de leur trouver une solution acceptée par toutes les parties prenantes.

¹ *Eirènè* en grec ancien ou *shalom* en hébreu évoquent non seulement l'absence de violence ou de désordre, mais aussi le bonheur, la guérison et l'entente entre les humains. Cf. X. Léon-Dufour, Dictionnaire du Nouveau Testament, vedette : paix, Seuil 1953.

Plaidoyer en faveur des pauvres et des victimes : pour être durable, tout processus de paix doit associer toutes les parties à la démarche. Toutefois, cette inclusion n'équivaut pas à adopter ou à légitimer des positions ni à mettre sur pied d'égalité des parties inégales. En conservant une vision globale de tous/toutes les acteurs/actrices, Fastenopfer vise à sélectionner de façon rigoureuse les organisations partenaires et les activités, de sorte à fournir un soutien ciblé et efficace au processus de paix. Fastenopfer n'estime pas que tous les intérêts méritent le même soutien, mais réfléchit et agit, en matière de promotion de la paix, dans la perspective des « pauvres » et des « victimes » en tenant compte de leurs intérêts. Toutefois, il est également important d'obtenir, dans le cadre d'alliances pour la paix, que d'autres acteurs/actrices réalisent des activités complémentaires. Ainsi, il faut à tout prix associer aux mesures de promotion de la paix des « non pauvres », c'est-à-dire les décideurs. En outre, il est parfois crucial d'y impliquer des agresseurs (pour la réinsertion d'anciens combattant-e-s, p.ex.). Le caractère durable du processus de paix n'est acquis que lorsque toutes les parties prenantes y sont associées.

Réconciliation : dans le sens chrétien du terme, réconciliation signifie « retour ». Pour se réconcilier avec les événements passés, tant les victimes que les agresseurs doivent opérer un retour, une conversion. Ils recouvrent ainsi la dignité humaine, don divin. Dans l'idéal, cette réconciliation est réciproque, même si le repentir ou la conscience des agresseurs n'est pas une condition indispensable de la réconciliation opérée par les victimes. Dans une perspective biblique, il est important que la réconciliation soit une démarche commune des victimes et des agresseurs, de sorte que chacun/chacune reconnaisse en l'autre la personne humaine et le/la considère comme son égal/e. Cette démarche « d'humanisation » est d'autant plus importante pour la société qu'une réconciliation à sens unique ne garantit pas que les événements ne se reproduisent plus. Toute démarche de réconciliation doit commencer par la recherche de la vérité, c'est-à-dire révéler ce qui s'est passé. Le deuxième pas est de faire justice, c'est-à-dire que les agresseurs doivent répondre de leurs actes devant la société. Le troisième pas est la réparation, c'est-à-dire que le statut social des victimes en sort grandi.

Loin d'être une vengeance, la quête de vérité, de justice et de réparation est le rétablissement des rapports sociaux détruits par les conflits violents et la création d'un cadre qui permette à la société de gérer pacifiquement ses conflits.

Concrétisation des droits humains : Fastenopfer aspire à concrétiser et les droits politiques et civiques et les droits économiques, sociaux et culturels. Souvent, l'absence de ces droits est à la fois la cause et l'expression des conflits violents. Dès lors, toute démarche de promotion de la paix doit nécessairement inclure des stratégies permettant de concrétiser ces droits. Si Fastenopfer s'inspire, dans les processus de paix, des principes de vérité, de justice et de réparation, il est toutefois conscient que leur mise en œuvre pratique pose souvent des dilemmes : peut-on par exemple renoncer à sanctionner les auteurs d'atteintes aux droits humains ou en différer la condamnation pour obtenir le cessez-le-feu ou doit-on insister sur le respect des droits humains, avec le risque que le conflit se prolonge et, avec lui, la souffrance de la population civile ? Si l'on ne peut négocier l'essence des droits humains, l'on peut néanmoins négocier la façon de les concrétiser, ce qui est d'ailleurs une pratique courante.

3.2 Approches de Fastenopfer

Orientation sur les partenaires : dans ses programmes, Fastenopfer mène un dialogue (auto)critique avec ses partenaires et veille à présenter franchement ses valeurs, les méthodes et principes qui orientent son action, ses positions politiques et sa conception

des rôles, surtout lorsqu'il agit dans un contexte non chrétien. Il exige la même transparence de ses partenaires, pour autant que des motifs liés à la sécurité ne s'y opposent. Dans les situations conflictuelles, Fastenopfer fonde aussi son dialogue avec les partenaires sur une analyse détaillée des conflits. Dans ce dialogue, il attache de l'importance aux aspects sécuritaires propres au conflit ainsi qu'au bien-être psychosocial des bénéficiaires et du personnel des organisations partenaires. Il accorde aussi la priorité à la promotion d'une culture dynamique du conflit en son sein, chez les organisations partenaires et dans leur collaboration.

Gestion des conflits / Autonomisation (*empowerment*): Fastenopfer est persuadé que la promotion efficace de la paix ne peut être simplement imposée du dehors ; dès lors, il vise à doter la société civile des pays de concentration de la capacité à construire une paix positive. À cet égard, Fastenopfer aide ses partenaires à aborder de façon constructive les conflits en leur qualité d'acteurs/actrices politiques et à collaborer à l'avènement de la paix. En promouvant, renforçant, coordonnant et protégeant les initiatives de paix de ses organisations partenaires, Fastenopfer aspire à mettre sur pied une alliance pour la paix à base sociale qui peut s'engager dans un dialogue de paix entre l'État, l'économie et la société civile. Dès lors, Fastenopfer ne réalise pratiquement pas de projets spécifiques de promotion de la paix, préférant tirer parti des connaissances et des expériences de ses partenaires.

Renforcement des compétences : Fastenopfer développe ses compétences en tant que partenaire dans le dialogue pour la paix en faisant appel à l'échange et à la formation. En outre, il aide ses partenaires à renforcer leurs compétences en matière de sensibilité aux conflits et de promotion de la paix, lorsque cela s'avère nécessaire. À cet égard, Fastenopfer promeut avant tout l'échange Sud-Sud, approfondit les contacts existants ou en établit d'autres avec des organisations expérimentées et spécialisées dans la promotion de la paix, et soutient dans la mesure du possible les cours de formation de ses partenaires. En outre, Fastenopfer fait preuve de souplesse dans le financement de mesures nécessaires en situation conflictuelle : mesures de sécurité, encadrement psychosocial, cure de repos après des situations de stress extrêmes, etc.

3.3 Procédure de Fastenopfer

Projets et programmes sensibles aux conflits : les Programmes Par Pays de Fastenopfer viennent en aide aux processus de changements sociaux qui sont toujours liés à des questions portant sur la répartition des ressources, l'accès au pouvoir et aux droits politiques, économiques, culturels, religieux et sociaux. Ces processus sont toujours conflictuels et peuvent facilement dégénérer en de violents affrontements. Dans les régions en crise ou en guerre, toute intervention externe dans ces processus peut aboutir de façon involontaire à une aggravation de la violence. Fastenopfer est conscient de cette responsabilité et s'engage à adopter une attitude sensible aux conflits lorsqu'il planifie et exécute les programmes. Il ne s'agit pas de transformer chaque projet d'un programme en projet de promotion de la paix, mais d'intégrer la perspective du conflit dans nos projets et nos programmes, une approche dénommée « **working in conflict** » (travail en zone de conflit). Les projets et les programmes doivent venir en aide à des parties qui s'intéressent à une solution constructive des conflits, sans toutefois viser spécifiquement la promotion de la paix.

Fastenopfer tient compte de la sensibilité aux conflits en appliquant l'approche « Do no harm »². Même si l'expression « Do no harm » n'évoque que la prévention des aspects négatifs, la méthode comprend toujours aussi la recherche du « bien ». D'un côté, Fastenopfer veut que les organisations partenaires, dans la planification de leurs projets, analysent les éventuels effets de ceux-ci sur le contexte conflictuel en élaborant des hypothèses sur les effets pertinents pour les conflits. Si nécessaire, ces organisations devront modifier certains aspects de leurs projets, afin de ne pas aggraver leurs conflits (« do no harm »), et de contribuer au contraire à leur solution non violente (« do good »). De l'autre, la même condition doit être respectée par les Programmes Par Pays ; dans ce cas, ce sont toutefois les chargé-e-s de programmes et les consultant-e-s qui ont la charge de veiller à la sensibilité aux conflits des programmes. En la matière, les chargé-e-s de programme décident du degré de détail de l'analyse « Do no harm » avec la direction du secteur et le/la consultant/e pour le Programme Par Pays et avec les organisations partenaires impliquées pour les projets. Plus le contexte est conflictuel, plus l'analyse sera détaillée. Dans la plupart des cas, il suffit – et c'est là l'exigence minimale – de discuter régulièrement des enjeux avec les organisations partenaires et de dresser un bref rapport du résultat des entretiens :

1. Quel effet involontaire, négatif, pouvant aggraver le conflit, le projet ou le programme prévu peut-il déployer ?
2. À quoi faut-il faire attention ou que faut-il réaliser dans un projet ou un programme pour éviter ces effets négatifs involontaires ?
3. Quelles mesures préventives de promotion de la paix ont-elles fait leurs preuves ?

Promotion de la paix : au-delà de ces exigences, Fastenopfer entend aussi contribuer activement à la gestion des conflits et à la promotion de la paix dans les conflits déclarés et dans les conflits latents. C'est ce que l'on désigne du terme de « **working on conflict** » (travail sur le conflit). En fonction de l'analyse du contexte et de ses possibilités, Fastenopfer appuiera des projets et des programmes qui contribuent directement à transformer les conflits et à promouvoir la paix, en plus de son approche sensible aux conflits.

Le travail en situation de conflits déclarés ou latents pose des exigences particulières tant aux organisations partenaires locales qu'à Fastenopfer. Les projets et programmes de promotion de la paix appellent une analyse du contexte conflictuel plus approfondie que d'habitude ou que ce qui est possible avec l'analyse « Do no harm » décrite ci-dessus. L'expérience de nombreuses organisations a montré que toute intervention réussie en situations conflictuelles passe essentiellement par une compréhension approfondie de la situation locale et par des stratégies locales de résolution.

Pour l'essentiel, il faut, dans les situations conflictuelles, réaliser une analyse complète du conflit, indispensable pour choisir à bon escient les projets à soutenir dans un contexte précis. Même si Fastenopfer n'exécute pas lui-même de projets et finance en général les projets de ses partenaires, cela ne la délie pas de l'obligation d'étudier scrupuleusement les analyses des conflits et les propositions de ces organisations, de les examiner et d'en parler dans le cadre du partenariat. Fastenopfer ne peut exiger d'analyse complète des conflits pour chaque projet, ni la réaliser lui-même, mais doit néanmoins décider, de concert avec le/la consultant/e et les organisations partenaires locales, la portée et le degré de détail de l'analyse du conflit dans un contexte donné.

² Cf. Annexe II: Analyse Do no harm

L'analyse des conflits³ fournit une base de décision nécessaire pour identifier et sélectionner les activités à financer en matière de promotion de la paix, qui ne doivent pas dépasser le cadre des pôles d'intervention prioritaires de Fastenopfer énumérés ci-dessous. Notre œuvre d'entraide ne peut ni ne veut être active à tous les échelons et dans tous les domaines, mais entend présenter clairement ses activités et faire par ailleurs jouer la complémentarité avec d'autres organisations actives dans le contexte en question.

3.4 Pôles prioritaires

3.4.1 « Working on conflict »

Promotion directe de la paix : dans ses pays de concentration, Fastenopfer donne son appui à des organisations partenaires qui œuvrent directement à la transformation des conflits et à la promotion de la paix. Ce soutien peut porter sur la prévention des conflits, sur le travail pendant un conflit et sur les activités postérieures au conflit. En l'occurrence, la notion de conflit recouvre tous les genres de tensions qui s'expriment par la violence. Pour cette raison, les interventions de Fastenopfer en matière de transformation des conflits et de promotion de la paix sont variées et toujours adaptées au contexte en fonction de l'analyse du conflit.

Fastenopfer est conscient que les femmes et les hommes sont touchés différemment par les conflits violents et qu'il faut porter un regard de genre sur la violence. Pour cette raison, il mise sur les capacités particulières des femmes en matière de promotion de la paix et soutient les efforts que celles-ci consentent pour être associées à la résolution des conflits et aux processus de paix.

En outre, Fastenopfer promeut la formation d'alliances pour la paix formées par des acteurs/actrices recherchant la paix et visant un but commun.

3.4.2 « Working in conflict »

Dans les pôles suivants, la promotion de la paix de Fastenopfer est transversale, c'est-à-dire que des aspects fondamentaux de nos projets favorisent indirectement la résolution pacifique des conflits. Le but est toujours de concrétiser les droits fondamentaux des bénéficiaires qui, renforcé-e-s, peuvent mieux défendre leurs intérêts dans le conflit : les droits et revendications se fondant sur la loi, ils acquièrent une plus grande objectivité et les conflits s'inscrivent dans un cadre légal qui facilite la recherche d'une solution pacifique.

Encourager la participation et la démocratie : Fastenopfer aide les bénéficiaires à démocratiser les échelons locaux et régionaux et à participer à la vie démocratique. D'un côté, cette participation (active, libre et judicieuse) et les démarches qui en sont le corollaires promeuvent la capacité des personnes et des organisations à gérer les conflits. De l'autre, elles s'opposent à l'arbitraire politique et juridique, réduisent le recours à la violence pour « résoudre » les conflits et promeuvent la résolution non violente des conflits. La mise en place de structures démocratiques efficaces constitue un facteur important de tout travail de promotion de la paix.

Favoriser le dialogue entre les religions et les confessions : même si les actes de violence éclatent souvent entre différentes religions, les différences de croyance en sont rarement la véritable cause. Elles sont plus souvent instrumentalisées pour poursuivre

³ Cf. Annexe II: Méthode d'analyse des conflits

des fins politiques, pour provoquer un conflit ou pour légitimer le recours à la violence. Par ailleurs, l'histoire foisonne d'exemples d'organisations religieuses et de croyant-e-s de différentes confessions qui se sont engagées résolument pour la non-violence et pour la paix.

Fastenopfer promeut la coexistence pacifique des personnes et des communautés. À cet effet, les efforts consentis pour comprendre autrui, le respecter, lui, sa culture et sa religion jouent un rôle fondamental. Pour cette raison, Fastenopfer favorise les échanges et les rencontres entre membres de différentes religions, confessions, ethnies et cultures, dont il renforce les capacités à mener un dialogue interreligieux et œcuménique marqué par la franchise.

Promouvoir l'accès aux ressources et leur préservation : une grande partie des conflits ont pour racine l'utilisation ou l'exploitation des ressources (eau, sol, ressources minières, etc.). L'appui fourni pour promouvoir l'accès aux ressources et leur préservation peut aggraver un conflit ; dès lors, il faut placer le renforcement des bénéficiaires – qui vise à garantir l'accès aux ressources et leur préservation – dans l'optique des droits humains visés. Par ailleurs, la démarche doit s'accompagner d'un développement organisationnel démocratique des groupes bénéficiaires et augmenter leur capacité à défendre leurs droits et leurs intérêts face aux décideurs sur le plan politique et juridique. Fastenopfer aide les bénéficiaires à avoir accès aux ressources et à les préserver et analyse au préalable l'éventuelle aggravation des conflits qui en découle afin d'élaborer, dans ses programmes et projets, des stratégies qui permettent de résoudre les conflits dans le respect de la démocratie et de l'État de droit. À long terme, la garantie juridique de l'accès aux ressources et leur préservation ont un effet stabilisateur et, par conséquent, atténuent les conflits dans la société.

Pour lutter contre les économies de guerre, Fastenopfer soutient des mesures qui contribuent à juguler le trafic des ressources naturelles et qui placent les entreprises devant leurs responsabilités en situation de conflit. Finalement, Fastenopfer apporte aussi ses suffrages à la lutte contre le trafic d'armes légères et contre le commerce des armes en général.

Genre, thème transversal : les approches visant à transformer les conflits sont plus efficaces lorsqu'elles tiennent compte des dynamiques sexospécifiques d'une société et lorsqu'elles parviennent à modifier la vie quotidienne et les systèmes de valeurs et de normes en vigueur. La capacité d'une société à avancer vers la paix est en corrélation directe avec sa capacité d'instaurer des rapports non hiérarchisés, d'égal à égal, entre les sexes. Pour cette raison, Fastenopfer promeut la participation des femmes à la prise de décisions et contribue à améliorer leur statut social.

Finalement, Fastenopfer soutient aussi la concrétisation de l'égalité des sexes en son sein et chez ses organisations partenaires.

4 Directives de mise en œuvre

- Fastenopfer analyse les potentiels conflictuels de ses projets, en vérifie l'impact sur la situation conflictuelle et contribue à sensibiliser les organisations partenaires dans ce sens.
- Là où cela s'avère nécessaire, Fastenopfer applique la méthode « Do no harm » comme base de la formulation de ses projets.

4.1 Promotion directe de la paix

- La promotion directe de la paix peut concerner toutes les phases d'un conflit (prévention, déroulement, travail postérieur visant à faire la lumière sur les événements) et tous les genres de conflits.
- Fastenopfer soutient toujours les organisations partenaires agissant en matière de transformation des conflits et de promotion de la paix dans la perspective de son option pour les pauvres.
- Avec les consultant-e-s locaux/locales et les organisations partenaires concernées, Fastenopfer analyse au préalable en détail le contexte conflictuel et arrête des stratégies susceptibles de mener à une solution non violente.
- Fastenopfer tient compte de la situation particulière des femmes dans un conflit et encourage leur participation à sa résolution et au processus de paix. Il apporte son soutien à des mesures ciblées de lutte contre la violence sexospécifique.
- Fastenopfer soutient la création de réseaux et d'alliances pour la paix qui œuvrent à un but commun. Il englobe dans cette activité les activités relatives à la politique de développement réalisées en commun avec d'autres organisations (CIDSE, Alliance Sud, etc.), qui, comprises comme une promotion indirecte de la paix, visent l'élimination de la violence structurelle, c'est-à-dire des inégalités sociales, politiques et économiques.

4.2 Encourager la participation et la démocratie

- Fastenopfer aide les bénéficiaires à s'organiser et à se former pour qu'ils/elles puissent faire valoir et exercer leurs droits.
- Fastenopfer soutient les bénéficiaires pour qu'ils/elles puissent prendre une part active à la vie démocratique locale et contribuer de la sorte à la mise sur pied d'un État de droit démocratique authentique.
- Fastenopfer aide les bénéficiaires à renforcer leurs compétences en matière de promotion de la paix et de gestion des conflits. Ces groupes doivent acquérir la capacité d'être les acteurs/actrices des démarches de résolution de conflit et des processus de paix.

4.3 Promouvoir le dialogue entre les religions et les confessions

- Fastenopfer promeut les échanges et les rencontres entre membres de diverses religions, confessions et cultures (tant au Sud qu'en Suisse). Il renforce leurs capacités à mener d'égal à égal un dialogue œcuménique et interreligieux marqué par la franchise.
- Fastenopfer soutient les activités des organisations religieuses qui s'engagent en faveur de la non-violence, de la paix et des droits humains. Ce champ d'action englobe notamment des activités qui génèrent des ressources spirituelles pouvant être appliquées à la résolution des conflits et à la promotion de la paix.

4.4 Promouvoir l'accès aux ressources et leur préservation

- Fastenopfer promeut des activités qui garantissent la subsistance des bénéficiaires et analyse au préalable le potentiel conflictuel de ces activités.
- Fastenopfer s'emploie à réduire le potentiel conflictuel par les mesures suivantes : formation, renforcement et développement institutionnel des organisations

partenaires, promotion de l'échange et du dialogue entre les parties au conflit et consolidation du régime politique et juridique.

- Dans le cadre de ses activités relatives à la politique de développement, Fastenopfer soutient des mesures et des campagnes qui luttent contre le pillage des ressources, y compris celles qui en appellent à la responsabilité des entreprises dans les situations conflictuelles.
- En outre, Fastenopfer apporte aussi ses suffrages à la lutte contre le trafic d'armes légères et contre le commerce des armes en général.

4.5 Genre, thème transversal

- Fastenopfer promeut des rapports non-hiérarchisés entre les sexes et la participation sur pied d'égalité des femmes aux prises de décisions et aux structures organisationnelles à tous les échelons de son activité (bénéficiaires, organisations partenaires, Fastenopfer).
- Fastenopfer encourage le renforcement du statut de la femme et des organisations de femmes en matière de résolution de conflits et de promotion de la paix.
- Fastenopfer apporte un soutien ciblé aux mesures qui promeuvent de nouveaux modèles masculins et féminins empreints de non-violence, ainsi que la capacité d'instaurer des rapports d'égal à égal non-hiérarchisés.

Annexe I : Analyse « Do no harm »

Description

La méthode Do no harm aide à évaluer les risques de tout projet de développement et peut aussi être utilisée pour en analyser l'impact. Elle se fonde sur l'assumption que tout conflit comprend des facteurs qui divisent les personnes (les *dividers*) et d'autres qui les soudent (les *connectors*). Ces facteurs peuvent se trouver dans les structures et les institutions, les attitudes et les actes, les valeurs et les intérêts, les expériences et les symboles. Les organismes de développement sont appelés à renforcer les *connectors* et à affaiblir les *dividers*.

Grille d'analyse Do no harm

<i>Dividers</i>	Projet de développement	<i>Connectors</i>
Structures et institutions	Quoi ?	Structures et institutions
Attitudes et actes	Comment ?	Attitudes et actes
Valeurs et intérêts	Où ?	Valeurs et intérêts
Expériences	Qui ?	Expériences
Symboles	Quand ?	Symboles
	Pourquoi ?	

En outre, la méthode Do no harm établit une **liste** des effets négatifs possibles des projets d'aide au développement et d'aide d'urgence sur un conflit. En font notamment partie :

Transferts de ressources

- Les groupes armés s'approprient une partie des ressources engagées dans la région du conflit par les œuvres en les volant ou en ponctionnant la population ou détournent les envois d'aide vers les régions qu'ils souhaitent.
- Les organisations humanitaires et de développement se chargent de l'approvisionnement de la population (soins de santé, éducation, aide alimentaire) et déchargent de la sorte les potentats locaux, qui peuvent investir dans la guerre les ressources libérées.
- Les organisations humanitaires et de développement doivent négocier avec les potentats locaux ou l'armée l'accès aux groupes démunis, ce qui revient à légitimer indirectement leur pouvoir.
- Les envois d'aide provoquent la distorsion des marchés locaux et constituent un obstacle vers une économie de paix. Le faible prix des aliments a pour conséquence que les paysans n'ont plus accès aux marchés pour écouler leurs excédents, ce qui favorise une nouvelle pénurie d'aliments à terme.
- Les ressources et les équipements apportés dans la région en conflit par les organisations internationales exacerbent la concurrence et les tensions entre les différents groupes, en particulier les autochtones et les réfugiés, qui sont la priorité des organisations.

Messages implicites

- Les négociations avec les groupes armés, pour avoir accès à la population civile, par exemple, signifient l'acceptation des conditions de guerre. L'on accepte ainsi que les personnes armées sont les réels détenteurs du pouvoir.
- Les négociations directes légitiment les seigneurs de la guerre locaux, car elles suggèrent un certain degré de reconnaissance internationale.
- L'inégalité de traitement entre les expatriés et le personnel local renforce la perception issue de la guerre qui laisse penser que certaines vies valent davantage que d'autres.
- Les expatriés qui utilisent des ressources limitées (véhicules, essence, etc.) à des fins privées renforcent le sentiment que les puissants peuvent s'approprier impunément les biens publics, ce qui peut inspirer les potentats locaux.
- La concurrence entre les organisations de développement donne l'impression que l'on obtient davantage par la confrontation que par la coopération.
- Les organisations de développement qui utilisent des images et des histoires choquantes, nourries par la souffrance locale, pour diffuser leur travail affichent un manque de respect pour la population et peuvent contribuer à diaboliser les parties au conflit.

Application

- Evaluation des risques des stratégies de développement
- Examen périodique du travail de l'organisation et de son impact sur le conflit
- Systématisation et analyse des résultats de l'observation de l'impact sensible aux conflits

Déroulement

- La méthode Do no harm commence par analyser le contexte conflictuel et cherche à identifier tous les *dividers* et tous les *connectors*. Dans la méthode Do no harm, les **dividers** rassemblent tous les facteurs qui maintiennent la division existante de la population en parties antagonistes : corruption, impunité, inégalité dans l'accès aux ressources, aux services et à l'emploi, barrières linguistiques, instrumentalisation des différences ethniques, militarisation de la société, affaiblissement de l'autorité des instances traditionnellement chargées de régler les conflits (clergé, enseignants, anciens, etc.) et bien d'autres. À l'opposé, les **connectors** sont l'ensemble des facteurs qui garantissent la cohésion sociale. Ils sont particulièrement fréquents dans les conflits civils lorsque les groupes en présence vivaient auparavant dans une harmonie relative : souvenirs communs de la société auparavant multiculturelle, mariages mixtes, langue commune, infrastructures communes (chemins de fer, poste, électricité, etc.), fêtes et journées commémoratives religieuses ou nationales communes, courage et initiatives d'individus de maintenir la communication et la solidarité au-delà des frontières marquées par le conflit. Afin de doter d'une certaine structure le grand nombre de *connectors* et de *dividers*, ils sont attribués à différents échelons :
 - 1 Systèmes et institutions (infrastructures, marchés, p.ex.)
 - 2 Attitudes et actes (comme l'adoption des orphelins de guerre de l'adversaire)
 - 3 Expériences passées et actuelles (histoire coloniale, vécu actuel de la guerre)

- 4 Valeurs et intérêts (religion commune, p.ex.) et
 - 5 Symboles et fêtes (monuments, journées nationales de commémoration, p.ex.).
- La deuxième phase consiste à analyser en détail la méthode de travail du projet de développement ou d'aide humanitaire. À chaque fois, il faut étudier les aspects suivants : mandat, financement et rapports avec la centrale, ainsi que les questions « quoi, comment, où, qui, avec qui, quand et pourquoi » qui portent sur le projet. Cette approche repose sur l'expérience suivante : en situations de conflits, tous les aspects d'un projet, aussi anodins qu'ils puissent paraître, peuvent avoir un impact.
 - Pour conclure, chaque dimension du projet est examinée à la lumière des *dividers* et des *connectors*. Il faut consigner les impacts positifs (*connector impact*) et les impacts négatifs (*divider impact*). Lorsque l'analyse conclut à l'existence d'impacts négatifs, l'équipe du projet étudie la façon de modifier le projet pour éviter ceux-ci à l'avenir. Pour ce faire, elle peut changer le choix des bénéficiaires ou adopter d'autres mesures. En outre, elle réfléchit à la façon de renforcer les éventuels impacts positifs et de les rendre durables.

Temps nécessaire

Au moins 180 minutes

Source :

Manuela Leonhardt: Konfliktanalyse für die Projektplanung und -steuerung. Eine praktische Handreichung. Eschborn, 2001

(www.gtz.de/de/themen/uebergreifende-themen/krisenpraevention/4083.htm)

Annexe II

Méthodes d'analyse des conflits :

1. **Analyse des phases de conflit** : le déroulement des conflits varie en fonction de leur intensité, de leur degré de gravité, du degré du recours à la violence, de leur temporalité, etc. Il est utile de connaître les stades du conflit pour identifier les possibilités d'intervention et leur moment opportun.
2. **Cartographie des conflits** : cette méthode graphique permet d'avoir une vue d'ensemble des parties prenantes. Lorsque diverses personnes cartographient le même conflit, elles comprennent plus facilement les facteurs d'influence, les échelons du pouvoir, ainsi que les expériences et perceptions diverses.
3. **L'oignon** : l'image de trois couches superposées permet de comprendre les besoins (au centre), les intérêts (couche intermédiaire) et les positions des acteurs du conflit. Cette analyse aide à distinguer clairement ces échelons, cruciaux par exemple lors de négociations.
4. **L'arbre des conflits** : à l'image de l'arbre des problèmes, cette méthode graphique permet de forger en groupe une communauté de vues sur les causes, la situation et ses effets.
5. **La pyramide des conflits** : cette méthode est utile lorsque le conflit se caractérise par plusieurs niveaux et par divers acteurs sur ces niveaux, car elle permet de représenter les facteurs et acteurs décisifs à chaque niveau. L'on peut ainsi identifier des partenaires et des points de repères pour les interventions.

Source :

Manuela Leonhardt: Konfliktanalyse für die Projektplanung und -steuerung. Eine praktische Handreichung. Eschborn, 2001

Le site de la GTZ (coopération officielle de l'Allemagne) : www.gtz.de/de/themen/uebergreifende-themen/krisenpraevention/4083.htm fournit des détails sur les méthodes précitées.